

Communiqué de presse de Jean-Pierre Audy  
Député européen  
Conseiller général de Meymac  
Conseiller municipal de Meymac

Lycée forestier de Meymac.

Meymac le 21 mars 2008

Ce jeudi 20 mars 2008 devait avoir lieu la nomination d'un directeur unique aux lycées forestiers de Meymac et agricole de Neuvic, à l'occasion d'une commission paritaire administrative nationale.

Jean-Pierre Audy, conseiller général du canton de Meymac, est intervenu pour que le ministère de l'agriculture et de la pêche sursoit à cette nomination, en appelant, une nouvelle fois, l'attention du ministre Michel Barnier, mercredi dernier à Bruxelles, sur sa « conviction que, d'une part, l'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la pêche doit bénéficier d'informations complémentaires sur les conditions dans lesquelles ce projet est mis en œuvre, et d'autre part, que ce dossier doit faire l'objet d'une analyse plus approfondie, prospective, et plurilatérale. »

Tout en rappelant « la nécessité de conserver une direction propre au groupe d'enseignements forestiers de Meymac », Jean-Pierre Audy salue cette décision qui va permettre de donner un délai supplémentaire pour que « soit envisagée une analyse sérieuse des fonctions différentes des deux établissements, basées sur des projets prospectifs prenant en compte tant le rôle et l'avenir de la forêt et du bois, que l'agriculture telle qu'ils seront issus des négociations politiques européennes actuellement en cours ».

Selon les informations en possession de Jean-Pierre Audy, aucune nomination d'un directeur commun aux deux établissements forestier de Meymac et agricole de Neuvic, est intervenue hier.